



Cabinet du ministre d'État

Paris, le vendredi 4 juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

A la réunion informelle de l'environnement, la présidence française lance un groupe de travail pour renforcer l'évaluation des OGM à l'échelle européenne

Après l'accord politique obtenu le 5 juin sur leurs propositions pour renforcer l'évaluation des OGM au plan européen, **Jean-Louis Borloo**, ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et **Nathalie Kosciusko-Morizet**, Secrétaire d'Etat chargée de l'écologie ont lancé aujourd'hui un groupe ad hoc de la présidence dont les travaux devront aboutir pour le conseil des ministres de l'environnement des 4 et 5 décembre prochain.

En collaboration avec la Commission, le groupe traitera notamment des points suivants : renforcement de l'évaluation en matière sanitaire et environnementale, opportunité et contenu d'une évaluation socio-économique, amélioration du fonctionnement de l'expertise, fixation de seuils d'étiquetage harmonisés concernant la présence fortuite d'OGM autorisés dans les semences.

Ces travaux ciblés, complémentaires des réflexions du groupe de sherpas initié par le président de la Commission, M. Barroso, commenceront début septembre et alimenteront un débat d'orientation intermédiaire lors du Conseil environnement du 20 octobre 2008.

« La démarche et ses objectifs correspondent à une véritable attente des acteurs, et se situent en droite ligne des engagements du Grenelle Environnement » a souligné Jean-Louis Borloo ; *« grâce aux collaborations actives qui se dessinent entre les Etats membres, la Commission et l'Agence européenne de sécurité sanitaire, nous pouvons espérer des avancées significatives »* a-t-il estimé.

« Nous voulons avancer vite tant l'attente des citoyens et nos exigences sont fortes. Je souhaite un débat d'orientation constructif au Conseil des ministres d'octobre en vue de conclusions au Conseil de décembre. Approfondir l'évaluation, mais aussi ouvrir ce débat sur la société civile tout en prenant en compte les considérations socio-économiques, tel est notre objectif. Il s'agit de faire droit aux demandes des Etats qui réclament plus de subsidiarité voire des zones sans OGM. » a déclaré Nathalie Kosciusko-Morizet.

Contacts presse :

Benoît PARAYRE	01 40 81 72 36
Frédérique HENRY	01 40 81 31 59
Muriel DUBOIS-VIZIOZ	01 40 81 31 73

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr